
Interpellation au conseil communal du 29/01/2018

Démolition de l'ex-dentisterie : nouvelle carence démocratique ?

Nous avons appris récemment l'arrêté de démolition que le bourgmestre a signé concernant l'ancienne dentisterie du site de Bavière, réclamé par le chef de corps Christian Beaupère, et qu'il a adressé au propriétaire, la SA Bavière.

Bien sûr, nous comprenons la dangerosité de l'ex-institut de stomatologie et la nécessité d'éviter à tout prix un nouvel incident auprès du public qui le fréquente. Mais comme parti de gauche, nous n'approuvons pas cette manière de faire expéditive et cette communication « top-down », du haut vers le bas, qui se répète en fil rouge depuis le début de la législature. Le PTB défend une démocratie communale plus participative, qui inclut donc tous les acteurs de terrain et les citoyens en général.

Nous n'approuvons pas non plus la politique urbanistique de la table rase que la Ville pratique actuellement et nous vous l'avons signalé à maintes reprises. Dans cet esprit, nous soutenons le mouvement qui se manifeste depuis des années contre cette destruction. Comme l'artiste Alain De Clerk l'a évoqué, il manque d'espaces culturels à Liège. Pourquoi ne pas céder dès lors comme il le réclame le bâtiment à un euro symbolique à notre secteur culturel ?

Urbagora, le Vieux-Liège et Sos Mémoire de Liège se sont exprimés sur la valeur architecturale de l'édifice, elle est indéniable et témoigne du courant moderniste en vogue dans les années trente. Même si le bâtiment est insalubre et délabré, ses fondations et sa structure sont suffisamment solides que pour imaginer une reconversion du site. Il y a près de deux ans, l'architecte espagnol Santiago Cirugeda (Recettas Urbanas) avait présenté au sein même de la dentisterie son expérience en matière de réhabilitation urbaine et son optimisme pour l'ancien institut. Des idées ont déjà été exprimées, la créativité est grande parmi nos concitoyens, nous aurions tout intérêt à la faire valoir.

Ma question est donc la suivante :

Persistez-vous à maintenir l'arrêté de démolition de la dentisterie ?

Sophie LECRON
Pour le groupe PTB+